



Déclaration liminaire CGT au Comité Social d'Administration Local (CSAL) de la DRFiP 67 du 19/06/2023

Monsieur le Président,

La France a traversé les 6 derniers mois un mouvement social d'une ampleur inégalée ces 20 dernières années. Cette lutte contre la réforme des retraites, nous l'avons mené ensemble, ensemble avec toutes les organisations syndicales représentatives et avec les millions de salariés qui ont battu le pavé. Elle a été reconnue légitime par la grande majorité des Français et les arguments pour appliquer cette réforme ont largement été reconnus comme injustifiés et/ou fallacieux. Malheureusement, le gouvernement, peu respectueux de la démocratie qui s'exprimait dans la rue et dans l'opinion, a fait le choix du passage en force et de contrer la volonté populaire par l'utilisation de l'attirail constitutionnel dont il disposait. Nous sommes donc bien face à un déni démocratique. Alors, même si cette réforme infâme a été légalisée, le combat continue et la CGT sera toujours dans la lutte et du côté de celles et ceux qui résistent à l'oppression et à l'injustice sociale.

Du fait de l'inflation galopante que nous vivons depuis plus d'un an et de l'absence de revalorisation conséquente des rémunérations, le sujet du pouvoir d'achat est désormais au cœur des préoccupations des fonctionnaires, et une augmentation de la rémunération de 1,5 % n'est bien sûr pas suffisante ! L'ampleur de la baisse de notre pouvoir d'achat est aussi à l'origine de la baisse de l'attractivité des carrières dans la fonction publique. La DGFIP ne faisant pas exception, les difficultés de recrutement se font sentir.

Et dans ce contexte de restriction, les grandes entreprises et les multinationales se portent à merveille : leurs profits 2022 et 2023 atteignent de nouveaux records, les cadeaux fiscaux pleuvent par centaines de milliards et les exonérations de cotisations sociales fragilisent toujours le système des caisses de sécurité sociale et de retraite. Pour la CGT et les salariés, le compte n'y est décidément pas.

Et la DGFIP, au lieu de répondre aux légitimes revendications de ses agents déjà bien malmenés ces dernières années, tente un tour de passe-passe en rebaptisant le guère convaincant Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM), en Cadre d'Objectifs et de Moyens (COM). Cette nouvelle version est présentée dans un document de communication ronflant de 80 pages où la novlangue transpire de partout : « attractivité de la DGFIP », « accompagnement des mobilités et des carrières », « écoresponsabilité », « espace de travail innovant » et j'en passe. S'il y est question de pilotage du changement et de valorisation de la mobilité, il est toujours aussi difficile d'y retrouver des moyens suffisants pour assurer les missions des Finances Publiques, missions que les agents assurent avec loyauté et courage malgré les nombreuses difficultés rencontrées.

Comprenez, Monsieur le Président, que les agents dans leur majorité n'auront pas le temps, ni l'envie, du fait de la dégradation de leurs conditions de travail, de lire cet énième document de propagande.

L'observatoire interne 2023, à l'ordre du jour de ce CSAL, affiche quant à lui de tristes résultats pour l'ensemble du ministère (38 % des agents de la DRFiP67 ont répondu au questionnaire). Les agents considèrent notamment que les changements à la DGFIP sont subis, trop rapides et incessants, que la satisfaction et la motivation sont en baisse totale, que le service rendu à l'utilisateur est de moins bonne qualité, que le stress et la charge de travail sont clairement en augmentation. Les dysfonctionnements des nouvelles applications informatiques sont également montrés du doigt. Prenez l'exemple de l'application GMBI, « Gérer Mes Biens Immobiliers », qui arrive sans trop de préparation et pas pleinement opérationnelle, mettant en difficulté les agents de services déjà bien fragilisés par les récentes restructurations.

Ces différents éléments ne rassurent donc pas les agents de la DRFiP67 qui travaillent de plus en plus dans l'urgence, s'inquiètent de leur avenir et voient leurs conditions de travail encore se dégrader. Les solutions de type organisationnelles et/ou immobilières proposées par la DGFIP ne sont hélas pas suffisantes pour restaurer la confiance et la motivation des collègues.

Pour la CGT, la solution doit passer par l'arrêt immédiat des réformes structurelles, le rétablissement de services de proximité de pleine compétence, l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois, la fin des vacances d'emplois, le recrutement par concours de personnels titulaires à hauteur des besoins et une revalorisation salariale immédiate et conséquente à l'instar des autres pays européens.